



***Commission scolaire  
des Chic-Chocs***



**LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN MILIEU SCOLAIRE :  
UN MODÈLE PORTEUR POUR LES PETITES COMMUNAUTÉS<sup>i</sup>**

par

**Pâquerette Sergerie,  
présidente de la Commission scolaire des Chic-Chocs,  
présidente du CRSBP GÎM**

et

**Aurélien Bisson,  
Directeur général du CRSBP GÎM**

**2006-05-18**

---

## **MISE EN CONTEXTE**

---

Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRSBP GÎM) dessert 53 bibliothèques municipales qui permettent l'accès au livre et à la lecture à 82 400 personnes.

Les quatre (4) commissions scolaires de la région desservent 67 écoles qui sont fréquentées par 13 199 élèves.

La bibliothèque Blanche-Lamontagne de Sainte-Anne-des-Monts, la seule bibliothèque autonome de la région, dessert une population de 7 919 habitants. Le CRSBP GÎM, les commissions scolaires de la région et la bibliothèque Blanche-Lamontagne ont en commun qu'ils doivent assurer l'accès au livre et à la lecture à leur clientèle pour réaliser leur mission. Ils doivent également orienter leur développement et leurs services en prenant en considération les particularités régionales. Ils évoluent dans une région avec une problématique particulière à bien des égards, notamment sur le plan des habiletés et habitudes de lecture.

- À la rentrée scolaire de 2003, un (1) garçon sur quatre (4) avait au moins une année de retard alors qu'un (1) garçon sur cinq (5) se retrouvait dans cette situation à l'échelle du Québec.
- En 2003, 47,9 % de la population de 15 ans et plus ne possédait pas de certificat d'études secondaires alors que la moyenne québécoise était de 31,7 %.
- En 2004, 48,4 % de la population en région lisait moins régulièrement de livres que les Québécois (52 %).

- Entre 1999 et 2004, le taux de fréquentation des bibliothèques par la population régionale est passé de 34,3 % à 47,3 %. Pour la même période, le taux québécois est passé de 45,7 % à 54,3 %.
- En 2001, les abonnés aux bibliothèques de la région empruntaient 2,5 livres alors que les Québécois en empruntaient 5,3.

Enfin, si on ajoute à ce tableau les constats suivants évoqués dans plusieurs études, la tâche à réaliser dans notre région se révèle colossale :

- Plus on est scolarisé, plus on lit et plus on est abonné à la bibliothèque publique;
- Plus on est riche, plus on lit. *Le salaire par personne en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est le plus bas du Québec. La région connaît le taux de chômage le plus élevé du Québec.*
- Les milieux ouvriers lisent très peu. *26,2 % des emplois en région sont dans les secteurs des métiers, transport, machinerie et des professions propres au secteur primaire, comparativement à 17 % pour le Québec.*
- Le déclin démographique en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine est le plus accéléré de toutes les régions du Québec.

Il ne faut pas s'étonner dans ce contexte que les habitudes et habiletés de lecture soient faibles en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Plusieurs acteurs du développement régional conviennent que les faibles habiletés de lecture de la population sont un frein au développement des personnes et un handicap pour celui de la région. Améliorer les habiletés et habitudes de lecture est donc un des préalables à la revitalisation de la région.

Bien que la mission, tant des bibliothèques publiques que des commissions scolaires du Québec, soit sensiblement la même, nous ne pouvons faire abstraction de cette réalité régionale, de cette problématique qui nous est spécifique. Ainsi, notre action sur le territoire va nécessairement prendre une couleur particulière, si nous voulons atteindre les résultats souhaités. Bref, il nous faut trouver les recettes pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Ainsi, au cours de la dernière année, par exemple :

- Nous avons travaillé, commissions scolaires et CRSBP GÎM, avec les acteurs concernés à doter la région d'une politique régionale de la lecture.
- Nous avons réalisé le premier véritable événement littéraire régional.
- La Commission scolaire René-Lévesque a adopté une politique de la lecture.
- Les Municipalités et les commissions scolaires ont, avec l'appui du CRSBP GÎM, poursuivi l'implantation de services de bibliothèque dans des écoles de la région.
- La commission scolaire des Chic-Chocs a procédé, avec le soutien du CRSBP GÎM, au diagnostic de ses bibliothèques scolaires.

---

## **L'OPTIMISATION DES RESSOURCES EN MATIÈRE DE BIBLIOTHÈQUE**

---

Considérant la situation, il était impensable que nous arrivions à améliorer les habiletés et habitudes de lecture de la population régionale par de petites mesures éparses et individuelles. Dans le cadre du travail de rédaction de la politique régionale de la lecture, il apparaissait aux organismes et instances concernés que

nous devons tous mettre l'épaule à la roue de façon concertée. Il était également évident qu'il fallait mettre en œuvre de grandes mesures porteuses.

Parmi celles-ci, l'optimisation de nos ressources pour améliorer l'accès au livre et offrir des services de bibliothèque de qualité à la population régionale incluant la clientèle scolaire de la région.

Les Écoles et les Municipalités disposent d'espaces physiques, de collections de livres et de personnel. Comment pouvons-nous utiliser au mieux ces ressources pour améliorer l'accès au livre?

Un modèle présentement en développement dans plusieurs régions du Québec semble prometteur : « La bibliothèque municipale en milieu scolaire. » L'expérience régionale démontre que l'implantation de ce modèle peut être porteuse de succès à certaines conditions.

### **UN MODÈLE PORTEUR**

Le partenariat municipal-scolaire – CRSBP comporte plusieurs avantages. Au premier chef, l'optimisation des ressources documentaires de la communauté. La collection du CRSBP GÎM, échangée régulièrement, celle de l'École et la collection locale de la Municipalité deviennent accessibles pour l'ensemble de la communauté.

Le choix qui se présente, particulièrement pour la clientèle scolaire, devient significativement plus intéressant. Les chances pour cette clientèle de trouver dans la nouvelle collection les livres convoités, sont nettement améliorées.

L'accès à cet équipement qu'est la bibliothèque publique, s'en trouvera considérablement accru pour la clientèle jeunesse. Dans une des régions les moins densément peuplées du Québec (4,8 h/km<sup>2</sup>), après les heures d'ouverture des écoles, une partie des enfants se retrouvent dans les extrémités du territoire des municipalités ou dans les rangs de celles-ci<sup>1</sup>. Ils sont alors dépendants de leurs parents pour se déplacer à la bibliothèque publique. En localisant la bibliothèque publique à l'école, elle devient plus accessible à l'ensemble de la communauté.

Enfin, dans une région où il est de plus en plus difficile de maintenir les services publics de bibliothèque, notamment à cause du déclin démographique prononcé qu'elle connaît, la gestion en partenariat de ce service permet d'en améliorer la qualité tout en diminuant les frais d'opération de chacune des parties.

Faire ce choix, c'est assurer la pérennité d'un service de bibliothèque de meilleure qualité pour les communautés de la région.

Et puis, est-ce que la région peut supporter deux réseaux de bibliothèques, un pour la clientèle scolaire (13 199 élèves) et un public pour la population régionale (96 361 habitants)? Considérant le désir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de se conformer aux normes internationales, qui sont de 15 à 20 documents par élève, les investissements à faire pour doter le réseau scolaire de la région de collections appropriées sont colossaux alors que les ressources financières des commissions scolaires sont limitées.

---

<sup>1</sup> Le guide à l'usage des bibliothèques publiques « Pour des bibliothèques québécoises de qualité » précise que le citoyen devrait idéalement bénéficier d'un service de bibliothèque dans un rayon de 2,4 km de sa résidence.

## **LES FACTEURS DE SUCCÈS D'UN PARTENARIAT MUNICIPAL-SCOLAIRE EN MATIÈRE DE BIBLIOTHÈQUE**

Bien que les avantages de ce partenariat soient indéniables, certaines conditions doivent être remplies pour en assurer le succès.

Ainsi, il est capital que toutes les parties à ce partenariat y trouvent leur compte.

- L'École bénéficie d'un service de bibliothèque de qualité avec une partie de la collection, celle déposée par le CRSBP GÎM, constamment renouvelée.
- La Municipalité maintient un service de bibliothèque tout en rationalisant ses frais d'opération.
- Le CRSBP GÎM poursuit sa mission de rendre le livre et la lecture accessibles aux citoyens de tous âges et de toutes conditions.

Toutes les parties doivent être gagnantes.

Au départ, il est important que les parties concernées soient intéressées, qu'elles participent à la mise en place de ce service sans aucune contrainte et que la nouvelle structure s'organise sans qu'il y ait imposition d'un modèle par une des parties.

L'implantation de ce modèle de desserte doit être soigneusement planifiée. Les parties doivent avoir le temps de s'approprier. Il ne faut jamais perdre de vue l'objectif ultime de l'opération. La certitude que la population sera mieux servie devrait favoriser certaines concessions de part et d'autre.

Il est également de toute première importance que les règles de fonctionnement de ce partenariat et du nouveau service de bibliothèque municipale en milieu scolaire soient clairement établies, comprises et acceptées par tous. Ces règles doivent être établies avant l'implantation à l'école de la bibliothèque municipale. L'établissement de ces règles dans un protocole d'entente tripartite est un bon test à passer pour les parties concernées.

D'autre part, pour le bon fonctionnement du service, il faut s'assurer que la responsabilité en soit clairement identifiée. Il faudrait qu'au terme de l'opération, les parties se sentent responsables de l'équipement et du service.

Le sentiment d'appartenance de la communauté étudiante à la bibliothèque sera relativement facile à développer du fait que la bibliothèque est à l'intérieur des murs de l'école. Cependant, celui de la population sera plus difficile à maintenir ou à développer. Pour s'assurer que les citoyens des municipalités concernées continuent, voire fréquentent davantage leur bibliothèque, certaines mesures doivent être prises :

- La gestion de l'équipement doit demeurer la responsabilité du comité de bibliothèque en place avant le transfert de la bibliothèque à l'école.
- Il faut que l'accès à la bibliothèque en terme de période d'ouverture au grand public soit préservé, voire amélioré.
- Le nouvel équipement de bibliothèque doit être facilement accessible pour les citoyens, c'est-à-dire avoir une entrée donnant sur une rue fréquentée, et être clairement signalé comme un service municipal.

Enfin, l'aménagement de la bibliothèque elle-même doit faire en sorte que le citoyen ou l'élève s'y sent chez lui. Si l'aménagement de la bibliothèque est conditionné par le besoin d'y asseoir trente (30) élèves à des tables de travail, il est évident qu'une bonne partie des abonnés ne s'y sentira pas bien.

Bien sûr, pour que ce partenariat donne de bons résultats, il faudra assurer un soutien adéquat au personnel des bibliothèques tant dans la gestion du service et des équipements que dans l'animation du livre et de la lecture.

## **EN CONCLUSION**

Pour assurer le développement des personnes et des communautés en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, les acteurs concernés ont le devoir de se concerter et de s'entendre pour permettre le meilleur accès qui soit au livre et à la lecture. Le choix du modèle des bibliothèques publiques en milieu scolaire a déjà fait ses preuves :

- En Suède, 500 de leurs 2 000 bibliothèques sont situées dans les écoles des petites communautés.
- En Australie, des directives d'État encadrent la mise en place des bibliothèques publiques-scolaires.
- Au Nouveau-Brunswick, les bibliothèques publiques-scolaires font partie du modèle de desserte de la province.
- Au Québec, pour l'année 2003,2004, le Réseau BIBLIO du Québec comptait 108 bibliothèques municipales-scolaires.

Enfin, la condition essentielle à la réussite du développement de ce partenariat municipal-scolaire, c'est la vision commune qui doit habiter toutes les parties concernées :

**le plaisir de lire.**

Si cette vision est la base d'un tel projet, toutes les parties concernées devraient récolter les fruits de cette coopération.

---

i Les documents consultés lors de la rédaction de ce texte sont :

- La Politique de la lecture. Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Rapport préliminaire, février 2003.
- État des lieux du livre et des bibliothèques. Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 2004.
- Les pratiques de lecture des Québécois et des Québécoises de 1989 à 1999. Direction des politiques et de la propriété intellectuelle du MCC, 2000.
- Perspectives démographiques Québec et régions, 2001-2051. Institut de la statistique du Québec, 2004.
- Analyse statistique présentée dans le cadre de l'élaboration du diagnostic régional, Culture et Communication, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 10 novembre 2005.
- Et toi que lis-tu? Virage. Décembre 2005. Vol. 8 N° 2.
- Rebecca Knuth. "Libraries, literacy and development : Combined libraries as an option for developing countries : A brief communication" *International Information and Library Review*, vol. 26, no 2 (1994) pp. 77-89.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick. *Site du Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick* [En ligne]. <http://www.gnb.ca/0003/index-f.asp> (Page consultée le 11 mai 2006)
- Rapports annuels du CRSBP GÎM.



***Commission scolaire  
des Chic-Chocs***



**LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN MILIEU SCOLAIRE  
UN MODÈLE PORTEUR  
POUR LES PETITES COMMUNAUTÉS**

***Pâquerette Sergerie,***  
présidente  
Commission scolaire des Chic-Chocs  
et  
CRSBP GÎM

***Aurélien Bisson,***  
directeur général  
CRSBP GÎM

---

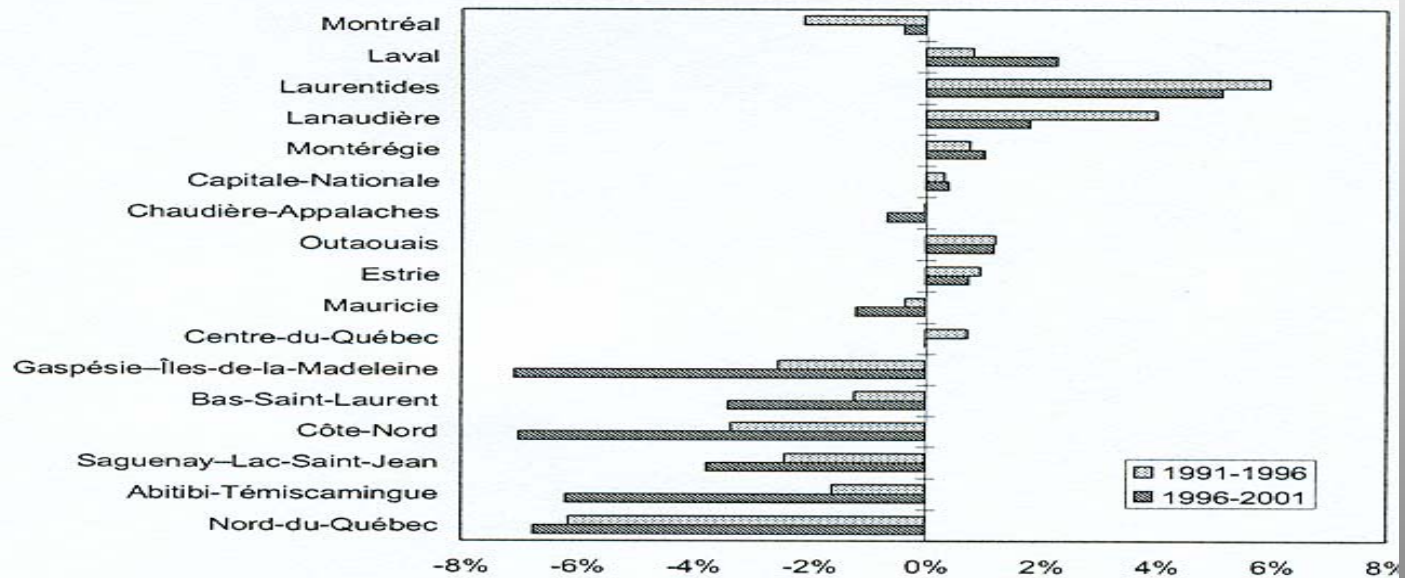
## MISE EN CONTEXTE

---

- À la rentrée scolaire de 2003, un (1) garçon sur quatre (4) avait au moins une année de retard alors qu'un (1) garçon sur cinq (5) se retrouvait dans cette situation à l'échelle du Québec.
- En 2003, 47,9 % de la population de 15 ans et plus ne possédait pas de certificat d'études secondaires alors que la moyenne québécoise était de 31,7 %.
- En 2004, 47,8 % de la population en région lisait moins régulièrement de livres que les Québécois (52 %).
- Entre 1999 et 2004, le taux de fréquentation des bibliothèques par la population régionale est passé de 34,3 % à 47,3 %. Pour la même période, le taux québécois est passé de 45,7 % à 54,3 %.
- En 2001, les abonnés aux bibliothèques de la région empruntaient 2,5 livres alors que les Québécois en empruntaient 5,3.

## DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE

Figure 5  
**Migration interrégionale, Québec, 1991-1996 et 1996-2001**  
(Taux quinquennal net en pourcentage)



Source : Institut de la statistique du Québec.

---

## **UNE ACTION DICTÉE PAR LES PARTICULARITÉS RÉGIONALES**

---

- **Nous avons travaillé, commissions scolaires et CRSBP GÎM, avec les acteurs concernés à doter la région d'une politique régionale de la lecture.**
- **Nous avons réalisé le premier véritable événement littéraire régional.**
- **La Commission scolaire René-Lévesque a adopté une politique de la lecture.**
- **Les Municipalités et les commissions scolaires ont, avec l'appui du CRSBP GÎM, poursuivi l'implantation de services de bibliothèque dans des écoles de la région.**
- **La commission scolaire des Chic-Chocs a procédé, avec le soutien du CRSBP GÎM, au diagnostic de ses bibliothèques scolaires.**

## STATISTIQUES

### PERFORMANCE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN MILIEU SCOLAIRE

	ANNÉE	ABONNÉS			PRÊTS		
		Adultes	Enfants	% pop.	Total	Par citoyen	Par abonné
CAP-CHAT	2002	983	108	41	9 748	3,69	8,93
	<b>2003</b>	<b>1 001</b>	<b>456</b>	<b>55</b>	<b>15 477</b>	<b>5,86</b>	<b>10,62</b>
	2004	1 125	447	59	11 967	4,48	7,61
	2005	1 177	461	62	12 289	4,67	7,5
CHANDLER	1995	572	501	31	6 404	1,85	5,97
	<b>1996</b>	<b>1 000</b>	<b>621</b>	<b>33</b>	<b>31 858</b>	<b>6,46</b>	<b>19,65</b>
	1997	591	622	18	28 955	4,42	23,87
	1998	609	427	15	29 825	4,18	28,79
SAINT-SIMÉON	2003	269	160	40	5 605	4,62	13,07
	2004	268	161	40	4 997	4,12	11,65
	<b>2005</b>	<b>268</b>	<b>161</b>	<b>35</b>	<b>6 098</b>	<b>4,97</b>	<b>14,21</b>

---

## **CHAQUE PARTIE DOIT ÊTRE GAGNANTE**

---

- **L'École bénéficie d'un service de bibliothèque de qualité avec une partie de la collection, celle déposée par le CRSBP GÎM, constamment renouvelée.**
- **La Municipalité maintient un service de bibliothèque tout en rationalisant ses frais d'opération.**
- **Le CRSBP GÎM poursuit sa mission de rendre le livre et la lecture accessibles aux citoyens de tous âges et de toutes conditions.**

---

## **FACTEURS DE SUCCÈS**

---

- **Les parties concernées sont intéressées par la mise en place de ce service sans aucune contrainte.**
- **L'implantation doit être soigneusement planifiée.**
- **Ne jamais perdre de vue l'objectif ultime de l'opération.**
- **Les règles de fonctionnement clairement établies, comprises et acceptées par tous.**
- **La responsabilité clairement identifiée.**

---

## **LE SENTIMENT D'APPARTENANCE DE LA COMMUNAUTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE**

---

- **La gestion de l'équipement doit demeurer la responsabilité du comité de bibliothèque en place avant le transfert de la bibliothèque à l'école.**
- **Il faut que l'accès à la bibliothèque en terme de période d'ouverture au grand public soit préservé, voire amélioré.**
- **Le nouvel équipement de bibliothèque doit être facilement accessible pour les citoyens, c'est-à-dire avoir une entrée donnant sur une rue fréquentée, et être clairement signalé comme un service municipal.**

---

## EN CONCLUSION

---

Enfin, la condition essentielle à la réussite du développement de ce partenariat municipal-scolaire, c'est la vision commune qui doit habiter toutes les parties concernées :

**le plaisir de lire.**

Si cette vision est la base d'un tel projet, toutes les parties concernées devraient récolter les fruits de cette coopération.